

Procès verbal

Le mardi 09 décembre 2025 à 09 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 04 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Pascale MONAT.

Secrétaire de la séance : Isabelle LUGNE

Présents : Pascale MONAT, Louis CANUT, Isabelle LUGNE, Christian GEORGES, Hubert PONCET, Patrice PERRET, Gérard SAVATIER

Représentés :

Absents et excusés : Bernard GARDETTE

Ordre du jour :

- Modification de la délibération n° portant création de la commission sociale

Délibérations du conseil :

Modification de la délibération portant création de la commission sociale - Nomination de deux délégués au Conseil d'administration de la MARPA (N° DE_041_2025)

Vu la dissolution du CCAS votée le 5 novembre 2024,
Vu la délibération n° DE_006_2025 portant création d'une commission locale s'occupant des actions sociales sur notre commune,
Madame Le Maire rappelle au Conseil municipal les membres de la Commission, à savoir :

- Élus : Madame Pascale MONAT, Monsieur Christian GEORGES, Madame Isabelle LUGNE et Monsieur Louis CANUT

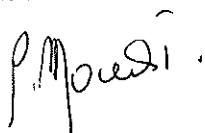
- Non-élus : Monsieur Jean-Paul LABOURÉ, Madame Mireille CARTAL, Madame Maryvonne GEORGES, Madame Bernadette GEORGES et Madame Marie-Hélène ARNAUD.

Madame Le Maire propose au Conseil municipal de modifier ladite délibération en vue de nommer Madame Maryvonne GEORGES et Monsieur Jean-Paul LABOURÉ comme délégués au Conseil d'Administration de la MARPA.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE à l'unanimité de nommer Madame Maryvonne GEORGES et Monsieur Jean-Paul LABOURÉ comme délégués au Conseil d'administration de la MARPA.

Pascale MONAT
Président de séance



Délibération : adoptée
Isabelle LUGNE
Secrétaire de séance

